



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 AVRIL 2022



### Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge tenue le 27 avril 2022 à 19 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, à laquelle sont présents les conseillers suivants : MM. Daniel Forget, Pierre Alexandre Morin, Gilbert Therrien, Claude Paradis et Sébastien Bazinet.

Le conseiller Alain Otto est absent.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Denis Lacasse.

La directrice générale, Mme Lucie Bourque, la directrice des finances et directrice générale adjointe, Mme Martine Vézina ainsi que la greffière, Mme Catherine Denis-Sarrazin sont également présentes.

La conseillère en relations publiques et médias sociaux, Mme Marlène Paquin est aussi présente.

*Cette séance est enregistrée et rendue disponible pour visionnement seulement sur le site Web de la Ville de Rivière-Rouge, et ce, le lendemain de la séance.*

#### **1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 33. Le maire de la Ville de Rivière-Rouge et président de l'assemblée, M. Denis Lacasse, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du conseil conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

Le maire adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes.

#### **1.2 CONFIRMATION DES PRÉSENCES**

Suite à la confirmation, de vive voix, de leurs présences, M. le maire atteste de la présence de chacun des participants.

125/27-04-2022

#### **1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

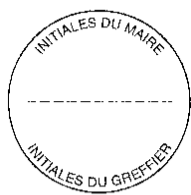
Il est proposé par M. Pierre Alexandre Morin  
Et résolu à l'unanimité :

#### **De reporter à une séance ultérieure du conseil le sujet suivant :**

- 3.1 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2022-443 relatif à la construction d'une caserne de pompiers et un emprunt à long terme pour en assumer les coûts

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié, à savoir :

1. **OUVERTURE**
  - 1.1 Ouverture de la séance
  - 1.2 Confirmation des présences
  - 1.3 Adoption de l'ordre du jour
  - 1.4 Période de questions du public



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 AVRIL 2022

- 2. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
  - 2.1 Aucun sujet n'est présenté
  
- 3. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**
  - 3.1 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2022-443 relatif à la construction d'une caserne de pompiers et un emprunt à long terme pour en assumer les coûts – **SUJET REPORTÉ**
  - 3.2 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2022-444 relatif aux travaux de pavage sur la montée du Lac-Paquet, le chemin du Lac-Paquet Est et la rue L'Annonciation Sud et un emprunt à long terme pour en assumer les coûts
  
- 4. CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**
  - 4.1 Construction d'une caserne de pompiers – Mandats professionnels en architecture et ingénierie
  
- 5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**
  - 5.1 Écocentres de Rivière-Rouge – Signature de l'entente de partenariat avec l'Action Bénévole de la Rouge
  
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 6.1 Aucun sujet n'est présenté
  
- 7. TRAVAUX PUBLICS**
  - 7.1 Aucun sujet n'est présenté
  
- 8. LOISIRS ET CULTURE**
  - 8.1 Aucun sujet n'est présenté
  
- 9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE**
  - 9.1 Aucun sujet n'est présenté
  
- 10. DIVERS**
  - 10.1 Aucun sujet n'est présenté
  
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**
  
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

### **ADOPTÉE**

#### **1.4 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'est présentée.

#### **2. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

Aucun sujet n'est présenté.

#### **3. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

##### **3.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-443 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE POMPIERS ET UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN ASSUMER LES COÛTS**

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure du conseil.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 AVRIL 2022

### **3.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-444 RELATIF AUX TRAVAUX DE PAVAGE SUR LA MONTÉE DU LAC-PAQUET, LE CHEMIN DU LAC-PAQUET EST ET LA RUE L'ANNONCIATION SUD ET UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN ASSUMER LES COÛTS**

Le conseiller Sébastien Bazinet donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du projet de Règlement numéro 2022-444 relatif aux travaux de pavage sur la montée du Lac-Paquet, le chemin du Lac-Paquet Est et la rue L'Annonciation Sud et un emprunt à long terme pour en assumer les coûts.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseiller Sébastien Bazinet dépose au conseil un projet de règlement, lequel sera disponible pour consultation sur le site Web de la Ville de Rivière-Rouge dans les jours qui suivent la présente séance.

### **4. CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**

126/27-04-2022

#### **4.1 CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE POMPIERS – MANDATS PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE ET INGÉNIERIE**

CONSIDÉRANT le projet de construction d'une nouvelle caserne de pompiers présenté dans le cadre du programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'octroyer des mandats professionnels pour la préparation de plans et devis, tel que demandé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) afin de finaliser la demande d'aide financière;

Il est proposé par M. Pierre Alexandre Morin  
Et résolu à l'unanimité :

D'octroyer le mandat professionnel en architecture à la firme Grume bureau d'architecture (GBA) inc. au montant total de 98 350 \$ plus les taxes applicables (montant net de 103 255,21 \$), le tout conformément à leur proposition datée du 10 mars 2022, et ce, suivant l'évolution du projet et des aides accordées par le MAMH.

D'octroyer le mandat professionnel en ingénierie de structure à la firme Services d'ingénierie Jokinen Engineering Services au montant total de 19 600 \$ plus les taxes applicables (montant net de 20 577,55 \$), le tout conformément à leur proposition datée du 16 mars 2022, et ce, suivant l'évolution du projet et des aides accordées par le MAMH.

D'octroyer le mandat professionnel en ingénierie électromécanique à la firme S. Bouchard Consultants inc. au montant total de 49 500 \$ plus les taxes applicables (montant net de 51 968,81 \$), le tout conformément à leur proposition datée du 20 avril 2022, et ce, suivant l'évolution du projet et des aides accordées par le MAMH.

Que la directrice générale, le directeur du Service des travaux publics et la directrice des finances et directrice générale adjointe soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, tous les documents se rattachant à ce dossier et qu'ils soient mandatés pour assurer le suivi de la présente résolution.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

127/27-04-2022

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 AVRIL 2022

### **5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**

#### **5.1 ÉCOCENTRES DE RIVIÈRE-ROUGE – SIGNATURE DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC L'ACTION BÉNÉVOLE DE LA ROUGE**

Il est proposé par M. Sébastien Bazinet  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'entente de partenariat avec l'Action Bénévole de la Rouge pour les écocentres de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

### **6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun sujet n'est présenté.

### **7. TRAVAUX PUBLICS**

Aucun sujet n'est présenté.

### **8. LOISIRS ET CULTURE**

Aucun sujet n'est présenté.

### **9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE**

Aucun sujet n'est présenté.

### **10. DIVERS**

Aucun sujet n'est présenté.

### **11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'est présentée.

### **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Daniel Forget de lever l'assemblée et M. Denis Lacasse, maire et président de l'assemblée, déclare la séance levée. Il est 19 h 39.

\_\_\_\_\_  
Denis Lacasse  
Maire

\_\_\_\_\_  
Catherine Denis-Sarrazin  
Greffière

Je, Denis Lacasse, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

\_\_\_\_\_  
Denis Lacasse, maire